



Demande renseignements sur garde alternée

Par Cyril4031

Bonjour

Je vous explique un peu ma situation, mon ex femme me prive de tous contact avec mon fils de 12ans et elle m a mis en assignation pour cause que j'ai pas de logement alors que j'ai un logement aujourd'hui et je suis en transition pour vivre dans un van le temps que je retrouve un logement fixe et elle demande une psychanalyse en plus LA TOTALE
Bref ma question est ce que devant les juges des affaires familiales puis je me déclarais en CCAS pour accueillir mon fils un week-end sur 2 ??

En espérant que vous avez compris ma demande
Je vous remercie d'avance pour votre réponse

Laveran Cyril
06 49 46 19 01